Ouestions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, la question a été formulée de façon si nébuleuse que je me sens l'envie de répondre à la fois oui et non.

LES FINANCES

LE DÉMÉNAGEMENT DES FONCTIONNAIRES—L'INCIDENCE SUR L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION D'OTTAWA

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur. i'ai une question pour le ministre des Finances. Elle découle de la publication du rapport de Woods-Gordon sur la crise économique qui menace Ottawa à la suite de la politique de décentralisation qui fera retomber une charge financière estimée à 250 millions de dollars sur cette ville et les municipalités avoisinantes au cours de la prochaine décennie. Étant donné que les propriétaires doivent maintenant faire face à un double inconvénient, celui d'avoir à parcourir des distances plus grandes pour se rendre au travail et, en autre, d'avoir à payer plus d'impôts par suite de la réduction de l'assiette fiscale—c'est là l'essentiel du rapport—quand le gouvernement a-t-il l'intention de présenter son projet de loi relatif aux subventions tenant lieu d'impôts, afin d'accorder un certain soulagement aux propriétaires fonciers, aux locataires et à d'autres catégories de personnes à Ottawa et dans les municipalités avoisinantes? Au fond, ces problèmes découlent de la décision du gouvernement fédéral de décentraliser la fonction publique.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, quand je me suis entretenu avec le maire et les autres conseillers je leur ai dit que j'examinerai certains aspects de la législation fiscale évoqués par le député et que j'étais prêt à envisager certaines modifications, ce que nous sommes en train de faire actuellement. J'aimerais cependant signaler au député qu'il mêle deux politiques. Il y a bien sûr la réimplantation à Hull, mais il y a aussi une politique de décentralisation d'une partie de l'administration, qui va quitter la région de la capitale nationale pour aller s'installer dans d'autres parties du pays. Je rappellerai au député que c'était là un des grands chapitres du programme annoncé par le chef de son parti lors de la campagne pour l'investiture conservatrice.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je ne parle pas de politique électorale. En matière de décentralisation, le ministre a prouvé qu'il avait le génie de la politique mais pas celui de l'équité. Quand va-t-il tenir les promesses qu'il a faites aux contribuables de la région? Quand le gouvernement a-t-il l'intention de présenter ce bill? Est-ce qu'il est rédigé? Et alors, quand va-t-il paraître au Feuilleton? Les promesses du ministre, c'est surtout du vent. Il devient très difficile à croire.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je suis l'exemple du député pour ce qui est du vent.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Chrétien: . . . et nous avons rencontré les municipalités, il y a à peine deux ou trois semaines. Nous travaillons à ce [M. Baldwin.]

problème à ce moment-ci, et quand le bill sera prêt, il nous fera plaisir de le déposer.

[Traduction]

L'ÉNERGIE

CAP-BRETON—LA DATE DE L'ANNONCE DE L'OUVERTURE D'UNE

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au vice-premier ministre, qui vient aussi de l'Île-du-Cap-Breton. Fort de ces deux attributs je suis sûr qu'il saura répondre à ma question. Peut-il nous dire si demain le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le premier ministre Regan vont annoncer l'ouverture d'une nouvelle mine de charbon au Cap-Breton ou, si ce n'est pas demain, quand la nouvelle sera communiquée?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je sais que la Société de développement du Cap-Breton désire ouvrir une nouvelle mine. Je crois savoir que les forages sont très prometteurs et qu'ils ont démontré l'existence de réserves permettant d'envisager l'ouverture d'une nouvelle mine. Mais je pense qu'on effectue actuellement une étude technique pour connaître le montant estimatif des frais que cela entraînerait. Malgré ces perspectives encourageantes, il est un peu tôt pour confirmer que la construction va démarrer aussi vite que le député, comme moi d'ailleurs, le voudrions.

M. Muir: Monsieur l'Orateur, puis-je demander à mon honorable ami si, à l'approche d'élections en Nouvelle-Écosse ainsi que d'élections fédérales, nous allons voir se multiplier les nouvelles de ce genre, que l'opposition réclame depuis des années?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Victoria-Haliburton.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES ÉCARTS ENTRE LES PRIX DE DÉTAIL DE L'ESSENCE— DEMANDE D'ENQUÊTE

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et a trait aux écarts entre les prix de détail de l'essence demandés par les diverses compagnies pétrolières. Comme on constate souvent un écart pouvant atteindre jusqu'à 16c. le gallon pour l'essence de même catégorie dans une région donnée, ce qui place les grandes compagnies dans une position avantageuse, le ministre va-t-il instituer une enquête pour découvrir s'il n'y aurait pas collusion entre les principales compagnies pétrolières pour accroître leur monopole sur cette industrie?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, cet aspect des ventes d'essence a été étudié à fond dans le passé par les gouvernements albertain et ontarien. Je vais certes prendre note des instances du député.